

COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES VOSGES COTE SUD OUEST
43 rue de la République
88260 DARNEY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 Juin 2022

PROCES VERBAL DE SEANCE

Le vingt-huit Juin deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Communautaire convoqué le vingt-deux Juin deux mille vingt-deux, s'est réuni, à la salle des fêtes de DARNEY, sous la présidence de M. Alain ROUSSEL, Président.

Date de la Convocation : 22 Juin 2022

Membres élus : 79

En exercice : 79

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs :

CLAUDON : Alain ROUSSEL (Maire et Président Codecom), **AINVELLE** : Thierry HUBRECHT (Maire), **AMEUVELLE** : Pascal NICOLAS (Maire), **ATTIGNY** : François JOLY (Maire), **BELMONT LES DARNEY** : Fabrice LALLEMENT (Suppléant), **BELRUPT** : Isabelle FRESSE (Maire), **BLEURVILLE** : Yannick TATIN (Maire), **BONVILLET** : François THIERY (Maire), **CHATILLON SUR SAONE** : Jean-Marie GUILLAUMEY (Maire), **DARNEY** : Yves DESVERNES (Maire), Nicole DELAVILLE (Déléguée), Jean-Marc BOUSCHBACHER (Délégué), Petra LAURAIN (Déléguée), Agnès JEANMICHEL (Déléguée), **DOMBASLE DEVANT DARNEY** : Karine DESGRANGE (Suppléante), **ESCLES** : Patrick VAGNER (Maire), **ESLEY** : Jean-Pierre STOULS (Adjoint), **FIGNEVELLE** : Daniel BERNARD (Maire), **FOUCHECOURT** : Hervé SORET (Maire), **FRAIN** : Claude NICOLAS (Maire), **GIGNEVILLE** : Jean-Paul CHANAUX (Maire), **GODONCOURT** : Jean-Luc DURIEUX (Maire), **GRANDRUPT DE BAINS** : Francis DIDIER (Maire), **ISCHES** : Daniel GARCIN (Maire), **JESONVILLE** : Myriam MATHEY (Maire), **LAMARCHE** : Daniel VAGNÉ (Maire), Anne-Marie FLORIOT (Déléguée), **LERRAIN** : Frédéric BALAUD (Maire), Carole THIEBAUT-GAUDÉ (Déléguée), **LES THONS** : Jean-Claude SYLVESTRE (Maire), **LIGNEVILLE** : Régine GERARD (Adjointe), **LIRONCOURT** : Dominique MOUGIN (Maire) ; **MAREY** : Yves GATTO (Maire), **MARTINVELLE** : Monique ROCHE (Maire), **MONT LES LAMARCHE** : Marie-José THOUVENOT (suppléante), **MONTHUREUX SUR SAONE** : Pierre SYLVESTRE (Maire), Joëlle MAIGROT (Déléguée), Philippe CASSAGNE (Délégué), **NONVILLE** : Régis CLEMENT (Suppléant), **PONT LES BONFAYS** : Jacques LALLOZ (Maire), **PROVENCHERES LES DARNEY** : René THIERY (Maire), **REGNEVELLE** : Jacques COTTEREAU (Maire), **ROBECOURT** : Régine THOMAS (Maire), **ROMAIN AUX BOIS** : Pascal FATET (Maire), **ROZIERES SUR MOUZON** : Serge ANDELOT (Maire), **SAINTE BASLEMONT** : Pascal BOYE (Maire), **SAINTE JULIEN** : Nicolas GRANDCLAUDE (Maire), **SANS VALLOIS** : Gérard BOGARD (Maire), **SENONGES** : Michel GAUDÉ (Maire), **SEROCOURT** : Alexia BROT (Maire), **TIGNECOURT** : Hervé DESTRIGNEVILLE (Maire), **VILLOTTE** : Jean-Luc MUNIERE (Maire), **VIOMENIL** : Sylvain FRANSOT (Maire). **VIVIERS LE GRAS** : Jacques LEMARQUIS (Maire).

Absents excusés : **BLEVAINCOURT** : Régine KUBOT (Maire), **DAMBLAIN** : Eric GRANDEMANGE (Maire), **DARNEY** : Patrick ALBERTOLI (Délégué); **DOMBROT LE SEC** : Bernard SALQUEBRE (Maire), Laure MOULIN (déléguée), **DOMMARTIN LES VALLOIS** : Pascal LELARGE (Maire), **ESCLES** : Sylvain RAVON (Délégué), **FRENOIS** : Gilles GANTOIS (Maire), **GRIGNONCOURT** : Julien GRANDIEU (Maire); **HENNEZEL** : Jean-Luc BISCHOFF (Maire), Frédéric GOUVERNEUR (Délégué), **LAMARCHE** : Jean-Benoît CONTAUX (Délégué), Marie-Chantal RELION (Déléguée), Laurent HEITZ (Délégué), **LES VALLOIS** : Jean-Claude DIDELOT (Maire); **MARTIGNY LES BAINS** : Didier HUMBERT (Maire), Jacques VINCENT (Délégué), Christian MILLET (Délégué), Sylvaine GERARD (Déléguée), **MONTHUREUX SUR SAONE** : Catherine FLIELLER (Déléguée), **MORIZECOURT** : Alexandre DESTRIGNEVILLE (Maire), **RELANGES** : Philippe THIERY (Maire), **SENAIDE** : Georges KAARSBERG (Maire), **SERECOURT** : Jean-Claude TRIDON (Maire), **TOLLAINCOURT** : Isabelle CALTEAU (Maire).

Procurations :

Bernard SALQUEBRE donne procuration à Daniel GARCIN ;
Pascal LELARGE donne procuration à Gérard BOGARD ;
Jean Benoît CONTAUX donne procuration à Daniel VAGNÉ ;
Marie-Chantal RELION donne procuration à Daniel VAGNÉ ;
Laurent HEITZ donne procuration à Anne Marie FLORIOT ;
Catherine FLIELLER donne procuration à Pierre SYLVESTRE ;
Didier HUMBERT donne procuration à Alain ROUSSEL.

QUORUM : 54 Présents + 7 Pouvoirs = 61 Votants.

APPROBATION DU PV DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 Mai 2022 à l'UNANIMITE

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE : Hervé DESTRIGNEVILLE

L'ordre du jour sera le suivant :

DECISIONS du Bureau Communautaire.

RESSOURCES HUMAINES : Modifications de postes.

MARCHÉ PUBLIC : délégation de signature du marché de travaux pour la rénovation de la salle d'activités/bibliothèque et des préaux de l'école de Lamarche.

INFORMATIONS DIVERSES

PLUI-h et projet de territoire : Restitution du diagnostic et projet de Territoire.

CCVCSO/82/2022 : Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Président propose de modifier l'ordre du jour de la réunion de Conseil Communautaire comme suit :

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

- ✓ **SERVICE A LA POPULATION :** Horaires ouverture périscolaire.

Monsieur le Président propose de passer au vote cette modification de l'ordre du jour.

Le Conseil Communautaire à l'UNANIMITE :

- **APPROUVE** cette modification de l'ordre du jour.

Transmis-le :	05 Juillet 2022
Publié le :	05 Juillet 2022

Points délibérés lors du bureau communautaire :

CCVCSO/80B/2022 : ASSOCIATIONS : Versement de subventions.

Monsieur le Président présente ce point.

Association	Objet	Montant sollicité	Montant proposé
Association Villageoise de Bonvillet	Subvention annuelle : Fête du Grès et animation avec les écoles	2 300 €	1 200 €
Association Sportive du collège de Lamarche	Subvention annuelle de fonctionnement + matériel : sans réel justificatif. 250 € de fonctionnement + 250 € pour l'achat de récompenses sportives cités dans le budget.	2 200 €	500 €
ADMR de Monthureux Darney	Subvention de fonctionnement : pour 2021 + 2022	5 000 €	2 870 €
AAPPMA de Darney	Subvention pour travaux : Entretien des digues de l'Etang	1 920 €	800 €
	TOTAUX	11 420 €	5 370 €

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire à l'UNANIMITE :

- **APPROUVE** le versement des subventions présentées ci-dessus.

Transmis-le :	05 Juillet 2022
Publié le :	05 Juillet 2022

CCVCSO/81B/2022 : DEMANDE DE SUBVENTION : Gymnase de Lamarche.

Monsieur le Président rappelle la délibération du 14 Septembre 2021 qui approuve le projet de réhabilitation du gymnase de Lamarche.

Il indique que le coût prévisionnel des travaux s'élève à **339 032,40 € HT** décomposé comme suit :

- Cout travaux : 296 615 € HT
- Etude de faisabilité : 3 900 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 32 400 € HT
- SPS : 1 667 € HT
- Bureau de contrôle : 2 710,40 € HT
- Diagnostic amiante : 1 020 € HT

- Frais de publication du marché de travaux : 720 € HT

Monsieur le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Participation de la CC	67 806,40 €	20 %
Participation du conseil régional	54 856,20 €	16,18 %
Participation du conseil départemental	84 563 €	24,68 %
Autres concours financiers (DETR, DSIL, FNADT, FEDER, etc.)	64 000 €	18,67 %
Montant de la demande de financement à l'Agence nationale du Sport	67 806,40 €	20 %

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **SOLLICITE** les partenaires financiers cités plus hauts.

Transmis-le :	05 Juillet 2022
Publié le :	05 Juillet 2022

Délibérations Conseil Communautaire

CCVCSO/83/2022 : RESSOURCES HUMAINES : Modifications de postes.

En préparation de la rentrée scolaire de septembre, l'ensemble des missions, contrats, emplois annualisés est étudiée. Des mouvements de postes sont possibles, au titre de la mobilité interne. Des mouvements de missions sont étudiés, en fonction du besoin par site et des évolutions des agents.

Monsieur le Président expose les ouvertures, modifications et fermetures de postes suivantes à l'assemblée :

**blocs couleurs du tableau : mouvements de postes et de missions par secteurs géographiques.*

Cadre d'emploi	Ouverture, fermeture, modification	DHS	Poste	Explication	Annu alisé	solde
Adjoint d'animation	Ouverture emploi permanent	20h	Agent volant crèches / périscolaire / ATSEM / ménage / accompagnement de bus	En cours de recrutement, pour positionner sur ce poste si pas d'auxiliaire de puériculture => le cadre d'emploi non utilisé sera fermé	oui	+20h
Adjoint d'animation	Fermeture emploi permanent	1.64	Périscolaire Monthureux	Découpage du poste (inaptitude partielle)	oui	+1.17
Adjoint technique	Ouverture emploi permanent	11.20	Ménage école Monthureux			
ATSEM	Fermeture emploi permanent	28h	ATSEM Monthureux	Demande de l'agent à baisser son temps de travail, avec changement d'affiliation	oui	
	Ouverture emploi permanent	22.5h				
Adjoint d'animation	Fermeture emploi non permanent	20h	Périscolaire Monthureux	Fin d'un PEC mais maintien de la mission	oui	
	Ouverture emploi permanent	16.3h				
Adjoint d'animation	Fermeture emploi non permanent	5.99	Animation périscolaire + ménage local régie Monthureux	Intégration d'1h de ménage pour le nouveau local de la régie (en hc depuis la rénovation du local)	oui	
	Ouverture emploi permanent	6.8				
Adjoint d'animation	Modification à la baisse d'un emploi permanent	29h	Périscolaire Lerrain	Changement de mission sur demande de l'agent	oui	+7.79
	A effet du 01/11/22	28h	Agent volant temporaire puis ATSEM			
Adjoint d'animation	Fermeture emploi permanent	29.83h	Périscolaire Dombrot	Intègre HC stables depuis 1 an après reprise mission accompagnement bus Dombrot matin	oui	
	Ouverture emploi permanent	35h				
Adjoint d'animation	Fermeture emploi permanent	22.88h		Intègre HC stables depuis 1 an après reprise de l'accompagnement bus Dombrot	oui	
	Ouverture emploi permanent	26.5h				

				soir + augmentation des réservations du soir		
Adjoint d'animation	Fermeture emploi permanent	19h	Périscolaire Darney	Intégration mission animation du mercredi (réorganisation pour anim'ados + déplacement périscolaire Darney)	oui	+5.26
	Ouverture emploi non permanent	22h				
Adjoint animation	Modification à la baisse d'un emploi permanent	29.24	Ménage école & gymnase Darney, animation crèche	Modification de la répartition ménage à l'école de Darney après la démission d'un agent.	oui	
		26.5				
Adjoint technique	Fermeture emploi permanent	4.5	Ménage école Darney	Nouveau découpage du ménage école Darney (1 agent /semaine complète au lieu de 2 agents en ½ semaine)	Oui	
	Ouverture emploi permanent	9.5				
Adjoint d'animation	Modification à la hausse d'un emploi permanent	17.36	Ménage écoles et périscolaire Les Vallois Sans Vallois	Intégration heures complémentaire s stables sur 3 ans (ménage des écoles LV SV)	Oui	-21.03
		18.3h				
Adjoint d'animation	Clôture emploi non permanent	28.5	Périscolaire Sans Vallois	Fin d'emploi aidé	Oui	
Adjoint d'animation	Fermeture emploi permanent	22h	Périscolaire Lerrain	+ménage école Escles sur poste référente Sans Vallois. Modification de la durée d'annualisation (anciennement sur 10 mois)	Oui	
	Ouverture emploi permanent	25.68h	Périscolaire Sans Vallois			
Adjoint d'animation	Fermeture emploi permanent	21.55	Périscolaire Sans Vallois	Intégration accueil de loisir (temps plancher pour le test)	oui	
	Ouverture emploi permanent	24.4	Périscolaire Lerrain			
Adjoint technique		23h	Mise à disposition	Augmentation pour intégration	oui	+1

	Modification d'un emploi permanent à la hausse	24h	cuisine du collège de Lamarche	mise à dispo convention collège Lamarche (erreur calcul de l'annualisation au dernier Conseil)		
Adjoint technique	Clôture emploi non permanent (aidé)	23h	Ménage école Lamarche	(ex 16.9h) réajusté ménage école Lamarche sur un temps qui s'approche à ce qui est fourni dans les autres écoles	oui	-39.81
	Ouverture emploi permanent	22.10h				
Adjoint technique	Clôture emploi non permanent (aidé)	26h	Ménage maison de santé, école et gymnase de Lamarche	(ex 20h50) intégration des heures de ménage du gymnase Lamarche (6h/semaine + vacances)	oui	
	Ouverture emploi permanent	25.55				
Adjoint technique	Clôture emploi non permanent (aidé)	10h	Ménage maison de l'enfance Lamarche + école Martigny	Réorganisation suite au départ d'un agent en fin d'emploi aidé	oui	
	Ouverture emploi permanent	18.5h				
Adjoint d'animation	Clôture emploi non permanent (aidé)	30h			oui	
Adjoint technique	Modification à la baisse d'un emploi permanent	21.92	Ménage école Martigny		oui	
Adjoint d'animation		20.41			oui	
Adjoint d'animation	Fermeture emploi non permanent	23h	Périscolaire Martigny	Intégration par voie de mutation => suite ouverture grade supérieur au dernier Conseil	oui	
Adj technique	Ouverture emploi permanent	7.55	Ménage école Martigny	Ménage école Martigny pour compenser travailleur isolé	oui	
Adjoint technique	Fermeture emploi permanent	7.5	Ménage crèche Monthureux	Intégration HC stables depuis 2 ans	oui	+64
Adjoint technique	Ouverture emploi permanent	10h	Ménage crèche Monthureux	Intégration HC stables depuis 2 ans	oui	

Adjoint administratif	Fermeture emploi non permanent	4.5h	Secrétariat centre de vaccination	Fermeture du centre	Non
Adjoint technique	Fermeture emploi permanent	26h	Agent d'entretien siège CC à Darney + crèche Darney	Mission ménage maison de santé Darney réorganisée	oui
Adjoint technique	Ouverture emploi permanent	21.5h	Agent d'entretien siège CC à Darney + crèche Darney	Mission ménage maison de santé Darney réorganisée	Oui
Adjoint technique	Ouverture emploi permanent	5h	Entretien maison de santé Darney		oui
Adjoint d'animation principal 2 nd e classe	Ouverture emploi permanent	30.5h	Crèche Martigny et Accueil Darney	Réussite à l'examen professionnel : le poste au grade inférieur sera fermé après nomination (tableau des avancements 2023)	oui
Adjoint d'animation	Ouverture emploi non permanent (apprentissage)	35h	Crèches Martigny et Lamarche	Appui aux équipes + accès au CAP petite enfance	oui

Monsieur le Président précise que la création d'un poste d'apprentissage en crèche est une bonne formule pour former les agents de demain et anticiper les futurs départs en retraite.

Monsieur le Président informe qu'il se pourrait qu'il y ait une fermeture de poste d'Atsem à Martigny Les Bains à la rentrée.

Monsieur BOGARD Gérard prend la parole pour préciser qu'il y a actuellement 2 postes d'ATSEM sur l'école de Martigny Les Bains. Une réflexion est en cours au niveau de l'école quant à une nouvelle répartition des classes de maternelle par rapport aux nouveaux effectifs.

Dans le cas où cette organisation se concrétiserait à la rentrée, en fonction des inscriptions éventuelles à venir, il convient d'anticiper en ouvrant le poste suivant :

Cadre d'emploi	Ouverture, fermeture, modification	DHS	Poste	Explication	Annualisé	solde
Adjoint technique	Ouverture emploi permanent	15.60h	Ménage école Martigny	Si suppression 2 nd poste d'ATSEM	Oui	+ 15.60

Dans cette hypothèse, les postes suivants seraient fermés, après avis des membres du Comité Technique :

Cadre d'emploi	Ouverture, fermeture, modification	DHS	Poste	Explication	Annulé	Solde
Adjoint technique	Fermeture emploi permanent	7.55	Ménage école Martigny	Nouvelle répartition suite à la suppression du besoin d'un second ATSEM à Martigny	Oui	-38.25
Agent social	Fermeture emploi permanent	16.20	ATSEM Martigny			
Adjoint technique	Fermeture emploi permanent	14.50	Ménage école Martigny + accompagnement bus			

Monsieur le Président rappelle l'enveloppe budgétaire prévue lors du vote du budget dans le but de poursuivre l'attribution du régime indemnitaire aux agents permanent n'en percevant aucun.

Pour la Communauté de Communes, chaque agent permanent de catégorie C à temps complet se verra attribuer 30 € par mois, proratisé au temps de travail, avec un minimum de 20€.

Monsieur le Président précise que les agents titulaires de catégorie C sont soumis à un abattement légal de 13,92 € pour un temps complet, et que le montant attribué en tient compte. Il précise que les agents titulaires cotisent pour la retraite sur leur régime indemnitaire, contrairement aux agents contractuels, ce qui explique que les contractuels ne soient pas soumis à l'abattement.

Ces nouvelles attributions représentent une enveloppe supplémentaire de 18 000 € annuel (chargé) pour la Communauté de Communes, traduisant la volonté d'aider les bas salaires dans cette période difficile, dans la mesure du possible.

Monsieur DESTRIGNEVILLE ajoute que cela est très bien sachant que l'État donne une prime de 100 € de plus pour les personnes qui ne travaillent pas.

Monsieur GUILLAUMEY ajoute que la Communauté de Communes n'a plus la possibilité d'avoir recours aux contrats aidés : ces postes sont réintégrés sur des emplois traditionnels. La Communauté de Communes ne percevra plus d'aides.

Monsieur le Président propose de passer au vote :

Le Conseil Communautaire à l'**UNANIMITE** :

- **ACCEPTE** les modifications de poste présentées ci-dessus.

Transmis-le :	05 Juillet 2022
Publié le :	05 Juillet 2022

CCVCSO/84/2022 : MARCHÉ PUBLIC : délégation de signature du marché de travaux pour la rénovation de la salle d'activités/bibliothèque et des préaux de l'école de LAMARCHE

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école Camille Picard de Lamarche, la publication d'un marché public a été nécessaire. Ce marché a été mis en ligne le jeudi 26 mai 2022 et s'est terminée ce lundi 27 juin 2022.

Le délai n'étant pas suffisant pour effectuer l'analyse des 13 lots, Monsieur le Président propose que le Conseil Communautaire lui donne délégation pour signer les marchés de travaux concernant ce projet, juste après la CAO, à condition que l'offre permette de rester dans l'enveloppe financière allouée à ce projet.

Une nouvelle délibération sera prise au prochain conseil communautaire, avec les entreprises retenues et les montants correspondants, une fois que la CAO se sera positionnée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'**UNANIMITE** :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché de travaux de l'école Camille Picard de Lamarche.

Transmis-le :	05 Juillet 2022
Publié le :	05 Juillet 2022

CCVCSO/85/2022 : SERVICE A LA POPULATION : Horaires ouverture périscolaire

Monsieur le Président donne la parole à Gérard BOGARD, Vice-Président en charge des affaires scolaires et périscolaires, qui expose que les services enfance et jeunesse ont reçu plusieurs sollicitations des familles pour des extensions d'horaires périscolaires à partir du 1^{er} septembre 2022. Ces demandes sont liées à des contraintes professionnelles.

La limite posée est de ne pas ouvrir nos services avant 7h00 et de ne pas aller au-delà de 18h30.

Monsieur Gérard BOGARD propose les modifications d'horaires suivantes :

- A MONTHUREUX SUR SAONE pour l'accueil des mercredis : **Ouverture à 7h30** au lieu de 8h30.
- A HENZEZEL au périscolaire matin : **Ouverture à 7h15** au lieu de 7h30.
- A MARTIGNY-LES-BAINS au périscolaire et à l'accueil des mercredis : **Ouverture à 7h00** au lieu de 7h30.
- A ESCLES au périscolaire du soir : **Fermeture à 18h15** au lieu de 18h00.

Monsieur Gérard BOGARD ajoute que ces changements d'horaires n'engendrent pas d'incidence sur les contrats des agents à l'exception du périscolaire de Martigny Les Bains.

Monsieur le Président ajoute que cela tient compte des besoins des parents ;

Monsieur le Président propose de passer au vote :

Le Conseil Communautaire à l'**UNANIMITE** :

- **ACCEPTE** les modifications d'horaires d'ouverture périscolaire.

Transmis-le :	05 Juillet 2022
Publié le :	05 Juillet 2022

INFORMATIONS DIVERSES

- **PLUI-h et projet de territoire** : Présentation de l'état d'avancement du diagnostic.

Monsieur BALAUD demande qui s'assure de la communication des registres de concertation auprès des habitants. Monsieur le Président répond que la Communauté de Communes conjointement à la Mairie doivent faire la communication et c'est essentiel. Tout comme, le registre doit être dans toutes les Mairies.

Monsieur DESTRIGNEVILLE demande de citer des exemples de remarques qui peuvent être inscrites sur le registre. Monsieur ROUSSEL cite comme exemple un habitant qui souhaiterait que sa parcelle reste constructible ou souhaiterait qu'elle le soit.

Monsieur Dominique MOUGIN ajoute qu'il va falloir trouver une solution pour les communes qui n'ont plus de maison à vendre et plus de terrain constructible à proposer non plus.

Madame ROCHE précise que les Maires n'ont jamais été convoqués pour exposer ces choses.

Monsieur ROUSSEL répond que des réunions ont d'ores et déjà été mises en place, tout comme la création d'un collectif composé de personnes, non élues, issues du Territoire. L'idée du collectif est d'être le plus exhaustif possible.

Monsieur le Président ajoute que la Communauté de Communes doit avancer sur les dossiers 'habitat dégradé' suite au Ruine Tour, en partenariat avec l'EPFGE.

Monsieur le Président donne la parole à Madame Dorothée Paré qui fait une présentation de l'état d'avancement du diagnostic PLUI-h et projet de territoire.

Le diaporama sera envoyé aux communes.

Questions :

Pascal NICOLAS demande si dans la consommation de l'espace les terrains agricoles compteront également.

Cela pose un problème de cohérence, car les exploitations agricoles doivent grandir de plus en plus en lien avec les nouvelles réglementations (exemple : bien-être animal). Il s'interroge alors comment faire.

Dorothée PARÉ répond qu'effectivement ce qui sera consommé à des fins agricoles ne le sera pas à d'autres fins. Donc oui cela comptera dans la consommation de l'espace. Il faudra par conséquent opérer des choix.

Sébastien GAND ajoute que ce n'est pas un choix, mais une obligation que l'on impose aux agriculteurs, et cela va engendrer des augmentations dans un futur proche ; Il faut en être conscient.

Monsieur le Président précise que dans les communes il existe beaucoup d'anciens bâtiments agricoles ; ceux-ci pourraient être "recyclés" pour des constructions individuelles par exemple.

Monsieur DESTRIGNEVILLE répond que l'idée est bonne mais le coût de la destruction de ces bâtiments est important.

Thierry DUVAL prend la parole pour présenter la partie environnementale.

Monsieur DESTRIGNEVILLE prend la parole pour avoir une précision : en 2019, un PLUi a été élaboré et aujourd'hui on nous propose de nous diriger vers un PLUI-H ; Il s'interroge sur la différence.

Dorothée PARÉ répond que le « h » veut dire habitat, ce qui engendre que le programme local d'habitat intègre le PLui. Cela donne une vocation plus forte en matière d'habitat au document d'urbanisme. Il s'agit d'une plus-value mais pas une obligation.

Monsieur le Président informe qu'il y aura des séances régulières comme celle-ci. Il demande aux délégués communautaires de faire remonter leurs remarques ou questions à Elise LAURENT.

Monsieur Frédéric BALAUD demande de pouvoir être destinataire des noms des personnes inscrites dans les différentes commissions.

Elise LAURENT répond que des commissions thématiques ont été créées lors du lancement du PLUI-h mais celles-ci ne se sont pas encore réunies. Effectivement il est possible de communiquer les personnes inscrites.

- **Point sur le projet « Micro-Folie »**

Carole THIEBAUT-GAUDÉ précise qu'une délibération sur la micro-folie a été prise et il avait été annoncé un coût de 85 000 € pour ce dispositif, nous avons eu la bonne surprise de pouvoir recevoir des subventions qui permettent de réaliser une économie de 10 000 € au prix initial.

Jean Christian WATTEL et Ingrid COLNET vont prochainement expérimenter le matériel qui sera destiné aux Ecoles, Ehpad... afin de pouvoir toucher le public qui ne peut pas se déplacer.

- **Abandon de l'entreprise PARANT pour les lots 3 et 5 du collège de Darney :**

Du fait d'un problème de personnel et d'un planning compliqué, l'entreprise PARANT retenue sur les lots 3 (Plâtrerie / Faux plafonds) et 5 (Peintures) ne pourra pas honorer le projet comme convenu. Après renseignement auprès des experts de SVP, il est possible dans ce cas, d'effectuer une consultation simple afin de trouver un autre prestataire. C'est donc l'entreprise Nicoletta FANTONI qui la remplacera sur ces deux lots.

Lot 3 PARANT (ancienne offre) : 15 970.93 € TTC

Lot 3 NICOLETTA FANTONI (nouvelle offre) : 16 800.00 € TTC

Différence : + 829.07 € TTC

Lot 5 PARANT (ancienne offre) : 28 578.00 € TTC

Lot 5 NICOLETTA FANTONI (nouvelle offre) : 31 200.00 € TTC

Différence : + 2 622.00 € TTC

- **API**

Monsieur BOGARD informe d'une augmentation dans les repas confectionnés par la société API, en effet le coût du repas passe de 4.01€ à 4.23 €

- **Sortie scolaire à la Carrière BONVILLET**

Le 13 et 14 juin, de nombreux enfants du Territoire ont été reçus par l'association de la Forge Kaitel, Monsieur BOGARD les remercie pour leur accueil.

- **Agenda des prochaines réunions**

Bureau Communautaire : 30 Août 2022

Conseil Communautaire : 06 Septembre 2022

Monsieur le Président remercie les délégués communautaires, les intervenants du bureau d'études ainsi que la commune de Darney pour le prêt de la salle et lève la séance.

Fin de réunion : 22 h15